



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/52/L.12/Add.1
25 novembre 1997

ORIGINAL : FRANÇAIS

Cinquante-deuxième session
Point 27 de l'ordre du jour

RETOUR OU RESTITUTION DE BIENS CULTURELS À LEUR PAYS D'ORIGINE

Azerbaïdjan, Burundi, Cameroun, Chine, Chypre, Congo, Côte
d'Ivoire, Gabon, Guatemala, Guinée, Mali, Mongolie, Niger,
Pérou, République démocratique du Congo, Rwanda et
Tchad : projet de résolution

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :
Afghanistan, Bolivie, Colombie, Grèce, République de Corée et Turquie.
